

# Accompagnement d'équipe (formation complémentaire)

RÉF | 600

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Suivis pédagogiques directement réalisés au sein d'une équipe d'animation, à la demande de l'institution concernée. Les objectifs, la méthodologie et la forme seront fixées en concertation avec l'institution, au départ de la demande spécifique formulée.

### Programme

Pour les équipes d'animation, nous proposons les suivis pédagogiques suivant: compréhension et rédaction de documents administratifs, de projets pédagogiques, de dossiers de qualifications, de demande de subventionnement, du management d'équipe, de la supervision, de l'analyse institutionnelle et organisationnelle, la rédaction de cahier de charge, etc.

Pour les organes de décision, nous vous proposons un accompagnement pour la compréhension de documents administratifs, financiers et comptables, la rédaction de statuts, la préparation d'assemblée générales, la vulgarisation des normes décrétales, l'évaluation du fonctionnement institutionnel, la structuration de conseils de participations.

### Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme

### Type de formation [Associatif](#)

## ORGANISATION

### Durée

3 ou 4 jours

### Horaire

en journée 9-17h

### Début

ponctuel (voir site de l'organisme)

### Coût

variable

## CONDITION D'ADMISSION

### Prérequis administratifs

Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

### Connaître

Formations complémentaires pour travailleurs du secteur ou personne ayant suivi une formation d'éducateur ou d'animateur

### Remarques

Modules organisés ou à la demande. Ces deux types de modules s'adressent soit aux animateurs (acteurs socio-culturels) soit aux coordinateurs (responsables socio-culturels).

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Contactez l'organisme

### Organisme

**Fédération des centres de jeunes en milieu populaire**  
Rue Saint-Ghislain 20  
1000 Bruxelles  
Tél: 02 513 64 48  
<http://www.fcjmp.be>